

CONTENUS ÉPREUVES ARTISTIQUES D'ADMISSION

Année académique 2022-23 / ARTS² - 7 rue de Nimy - 7000 Mons

• SECTION ÉCRITURE ET THÉORIE MUSICALE

OPTION COMPOSITION (Y COMPRIS COMPOSITION - MUSIQUES APPLIQUÉES)

Contenu de l'épreuve

Présentation par le candidat de compositions écrites ou enregistrées, même inachevées.

Évaluation par le jury du parcours artistique du candidat, de sa maîtrise suffisante des langages musicaux et des techniques instrumentales et/ou électroniques.

Évaluation des connaissances générales.

Entretien de 20' avec le jury d'admission, sur les motivations du candidat et ses aspirations.

OPTION DIRECTION D'ORCHESTRE (MASTER)

Contenu de l'épreuve

Contrôle de l'oreille : accords classiques et dissonants ;

Contrôle technique : déchiffrage à vue, au clavier, d'un fragment symphonique tonal simple ;

Contrôle théorique : instrumentation ;

Contrôle de l'aptitude à la direction : direction d'un fragment d'œuvre du répertoire symphonique interprété par un ou deux pianistes.

Entretien de 20' avec le jury d'admission sur base de l'épreuve théorique et de l'épreuve

pratique, sur les intentions du candidat, ses aspirations, ses buts, ainsi que sur la maîtrise de connaissances suffisantes nécessaires à la réussite des études.

OPTION ÉCRITURES CLASSIQUES (MASTER)

Contenu de l'épreuve

Présentation de quelques travaux d'écritures sous forme de réalisations instrumentales ou vocales (avec textes) dans un (des) style(s) au choix du candidat (tonal, modal, atonal...) (éventuellement) de petites compositions.

Évaluation de la connaissance de l'évolution des langages et styles musicaux.

Entretien de 20' avec le jury d'admission portant essentiellement sur les motivations du candidat.

OPTION FORMATION MUSICALE (MASTER)

Contenu de l'épreuve

Audition

Rythmes binaires et ternaires

Accords : reconnaissance des couleurs

Une voix tonale (> 4 altérations à l'armure) Deux voix (> 4 altérations à l'armure)

Dépistage des erreurs à une voix

Lecture

Une mélodie facile à vue (sans aucune préparation), sans support des notes et sans texte

Rythmes avec changements de mesures et rapports de mesures

Une polyrythmique facile

Chantée : une partie lente à 7 clés et une partie plus rapide à 2 clés

Piano

Déchiffrage d'un accompagnement facile et d'une leçon de solfège

Entretien

De +/- 20' avec le jury d'admission sur base de l'épreuve, sur le curriculum vitae et les intentions du candidat ; sur la maîtrise des connaissances théoriques nécessaires à la réussite des études

• SECTION FORMATION INSTRUMENTALE

Option Claviers

ÉPREUVE ARTISTIQUE - SPÉCIALITÉ PIANO

Au choix du candidat

- 2 études
- 1 prélude et fugue de Bach
- 3 œuvres ou partie(s) d'œuvre

ÉPREUVE ARTISTIQUE - SPÉCIALITÉ ACCOMPAGNEMENT AU PIANO (MASTER)

Modalités d'organisation de l'épreuve : L'épreuve d'admission se déroule en deux étapes distinctes.

Au choix du candidat

- 2 mélodies de caractère différent (de 2 à 3 pages)
- 1 œuvre ou partie d'œuvre instrumentale (accompagnement de concerto par exemple ou toute autre transcription d'orchestre, à l'exclusion du répertoire de la musique de chambre)

Au choix du jury

- Suite à la réussite de cette 1^{ère} épreuve, le candidat reçoit une œuvre d'accompagnement instrumental qu'il prépare pendant la semaine précédant un second passage devant jury.

ÉPREUVE ARTISTIQUE - SPÉCIALITÉ ORGUE

Au choix du candidat

- 1 œuvre de Bach
- 3 œuvres ou partie(s) d'œuvre
- 1 étude pour clavier et pédalier ou un mouvement de sonate en trio

ÉPREUVE ARTISTIQUE - SPÉCIALITÉ ACCORDÉON

Au choix du candidat

- 2 études
- 4 œuvres ou partie(s) d'œuvre

Option Cordes

ÉPREUVE ARTISTIQUE - SPÉCIALITÉS VIOLON, ALTO, VIOLONCELLE, CONTREBASSE

Au choix du candidat

- 2 études
- 3 œuvres ou partie(s) d'œuvre

ÉPREUVE ARTISTIQUE - SPÉCIALITÉ GUITARE, HARPE

Au choix du candidat

- 1 étude
- 1 œuvre ou partie d'œuvre de Bach
- 2 œuvres de styles et époques différents

Option Percussions

ÉPREUVE ARTISTIQUE

Au choix du candidat

- 2 études de petite caisse
- 2 études de timbales
- 1 étude de xylophone
- 1 étude d'accessoires

Option Vents - toutes spécialités

ÉPREUVE ARTISTIQUE

Au choix du candidat

- 3 études
- 3 œuvres ou partie(s) d'œuvre

- **SECTION FORMATION VOCALE**

- **Options Chant**

- **ÉPREUVE ARTISTIQUE**

- **Au choix du candidat**

- 3 œuvres de genres et de styles différents, exécutées de mémoire

- **SECTION MUSIQUE ÉLECTROACOUSTIQUE**

- **Option Composition acousmatique**

- **Contenu de l'épreuve**

- Test écrit des facultés perceptives (comparaison de 2 ou 3 séquences électroacoustiques : définition de leurs similitudes ou différences).

- Descriptif perceptif d'un extrait d'œuvre entendu deux fois.

- Connaissance du répertoire des musiques contemporaines (grandes œuvres marquantes tant instrumentales qu'électro-acoustiques post-1945) et extra-européennes.

- Évaluation des qualités d'écoute.

- Évaluation de la mémoire auditive.

- Entretien de 20' avec le jury portant sur l'expérience, les réalisations antérieures et sur les motivations de l'étudiant.

- **SECTION MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES**

- **Option Création musicale transdisciplinaire**

- **Contenu de l'épreuve**

- Présentation par le candidat de compositions écrites ou enregistrées, même inachevées.

- Évaluation par le jury du parcours artistique du candidat, de sa maîtrise suffisante des langages musicaux et des techniques instrumentales et/ou électroniques.

- Évaluation des connaissances générales.

- Entretien de 20' avec le jury d'admission, sur les motivations du candidat et ses aspirations.